

TIGNIEUDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 Euros
Siège social : rue des Ardennes
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

R.C.S. : 501 292 049 RCS VIENNE
SIRET : 501 292 049 000 35

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

I – RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes :	1 200 000 Euros
* Autres réserves :	2 108 049,09 Euros

	2 108 049 Euros

Le dividende s'élève à 1 200 000 Euros, soit un dividende de 300 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 1 200 Euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 198 800 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale rappelle en outre que les actionnaires ont décidé par décisions collectives des associés du 9 juin 2025, une distribution exceptionnelle de dividendes prélevée sur le compte « Autres réserves » à hauteur de 650 000 Euros, soit un dividende de 162,50 Euros par actions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II – RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE LORS DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUILLET 2025

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes :	1 200 000 Euros
* Autres réserves :	2 108 049,09 Euros

	2 108 049 Euros

Le dividende s'élève à 1 200 000 Euros, soit un dividende de 300 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 1 200 Euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 198 800 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale rappelle en outre que les actionnaires ont décidé par décisions collectives des associés du 9 juin 2025, une distribution exceptionnelle de dividendes prélevée sur le compte « Autres réserves » à hauteur de 650 000 Euros, soit un dividende de 162,50 Euros par actions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

DocuSigned by:

A3E4E30205AD494...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Christophe Pilon
A3E4E30205AD494...

Désignation de l'entreprise		SAS TIGNIEUDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		rue des Ardennes 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU		Durée de l'exercice précédent*		6			
Numéro SIRET*		50129204900035		Néant		*			
				Exercice N clos le,		31/01/2025			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 494	AG	16 494			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	666 779	AO			666 779	
		Constructions	AP	6 775 615	AQ	1 261 423		5 514 192	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 547 194	AS	2 500 888		2 046 306	
		Autres immobilisations corporelles	AT	683 217	AU	555 865		127 352	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	32 144 882	CV			32 144 882	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	1 524 155	BE			1 524 155	
		Prêts	BF	2 291	BG			2 291	
		Autres immobilisations financières*	BH	38 722	BI			38 722	
TOTAL (II)		BJ	46 399 353	BK	4 334 671		42 064 681		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	66 934	BM			66 934	
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	6 384 497	BU			6 384 497	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	19 500	BW			19 500	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	603 801	BY	5 250		598 551	
		Autres créances (3)	BZ	2 644 142	CA			2 644 142	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	5 985 711	CG			5 985 711		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	231 041	CI			231 041		
	TOTAL (III)	CJ	15 935 629	CK	5 250		15 930 379		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW							
	Primes de remboursement des obligations	CM							
	Ecart de conversion actif*	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	62 334 982		1A	4 339 921	57 995 060		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 874	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS TIGNIEUDIS		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	15 424 594	
	Report à nouveau			DH	105 146	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 108 049	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	17 681 790	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	175 622	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	175 622	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 575 063	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	19 919 535	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 151 762	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 071 515	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	14 678	
	Autres dettes			EA	403 592	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 500	
TOTAL (IV)			EC	40 137 648		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	57 995 060		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	13 323 317
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	45 199	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TIGNIEUDIS								Néant ☐ *	
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	88 982 060	FB		FC	88 982 060	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	3 518 718	FE		FF	3 518 718		
		FG	3 618 211	FH		FI	3 618 211		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	96 118 991	FK		FL	96 118 991	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	51 060	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	153 941	
	Autres produits (1) (11)						FQ	159 132	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	96 483 126	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	69 438 555	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	46 706	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2 948 514	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	5 581	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	7 255 412	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 426 592	
	Salaires et traitements*						FY	7 759 421	
	Charges sociales (10)						FZ	2 181 090	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements (14)} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	1 115 179	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	5 250	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	47 403	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	92 229 707	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 253 419	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	13 846	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	814	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	104 456	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	119 117	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	668 629	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	668 629	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(549 512)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 703 906		

Désignation de l'entreprise										SAS TIGNIEUDIS		Néant ☐ *			
										Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	121 871			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	15 000			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	136 871			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	16 707			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	16 707			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	120 164				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	950 309				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	765 713				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	96 739 116				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	94 631 067				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 108 049				
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										IJ	6 010		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										IK	513 046		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	66 619		
	(9)	Dont transferts de charges										RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD			
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	149 211		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6				obligatoires A9							
				Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8							
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) HS													
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion										4 457				
	Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes												62 544		
	Autres produits exceptionnels												45 400		
	Produits des cessions d'éléments d'actif												15 000		
	Produits et charges sur exercices antérieurs										12 250		13 927		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS TIGNIEUDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 57 995 061 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 108 049 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 7 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

1°) L'exercice social précédent a une durée exceptionnelle de six mois en raison d'un changement de date de clôture (soit du 01/08/2023 au 31/01/2024).

2°) Changement de réglementation

Le règlement ANC N° 2024-02, relatif au traitement comptable des certificats d'économie d'énergie (CEE), est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24 décembre 2024. Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière rétrospective à toutes les incitations financières reçues en échange de la cession des dossiers permettant d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les incitations financières reçues sont donc comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation à la date de l'opération. Celles comptabilisées au bilan à l'ouverture de l'exercice 2024, en tant que subvention, ont été reclassées en « Report à nouveau » sans impacter le résultat de l'exercice.

Données en Euros31/01/2025 publiées / 31/01/2024 nouvelles règles / 31/01/2024 publiées

Subvention d'investissement	0 €	0 €	105 147 €
Report à nouveau	105 147 €	105 147 €	0 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 494			16 494
Immobilisations incorporelles	16 494			16 494
- Terrains	666 779			666 779
- Constructions sur sol propre	3 258 157			3 258 157
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 517 459			3 517 459
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 104 899	442 295		4 547 194
- Installations générales, agencements aménagements divers	125 252			125 252
- Matériel de transport	154 014	67 013	6 436	214 591
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	325 537	17 836		343 374
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 152 098	527 145	6 436	12 672 807
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	32 144 883			32 144 883
- Autres titres immobilisés	1 523 408	747		1 524 156
- Prêts et autres immobilisations financières	39 743	2 854	1 583	41 014
Immobilisations financières	33 708 034	3 601	1 583	33 710 053
ACTIF IMMOBILISE	45 876 626	530 746	8 019	46 399 354

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL NORD ISERE VOYAGES 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU	7 000	251 417	100,00	62 333
SAS CODYMO 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU	189 754	25 886 618	91,94	2 160 579
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 494			16 494
Immobilisations incorporelles	16 494			16 494
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	380 706	164 524		545 230
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	450 240	265 954		716 194
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 892 778	608 110		2 500 888
- Installations générales, agencements aménagements divers	66 917	11 671		78 588
- Matériel de transport	111 434	46 044	6 436	151 042
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	307 358	18 877		326 235
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 209 434	1 115 179	6 436	4 318 177
ACTIF IMMOBILISE	3 225 928	1 115 179	6 436	4 334 672

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 520 001 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 292	1 875	417
Autres	38 723		38 723
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	603 801	603 801	
Autres	2 644 143	2 644 143	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	231 042	231 042	
Total	3 520 001	3 480 861	39 140
Prêts accordés en cours d'exercice	1 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 583		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	312 257
Frs ristournes a recevoir	39 333
Prestations socara	169 285
Ristournes socara à recevoir	243 735
Avoirs à recevoir	99 808
Etat produits a recevoir	918
Divers pdts a recevoir	1 500
Remb assurances à recevoir	1 941
Remboursement formations a obtenir	9 600
Intérêts courus à recevoir	45 239
Total	923 616

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	175 622				175 622
Total	175 622				175 622
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige remises Galec 2013-2015 : 175 622 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 40 137 648 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	45 199	45 199		
- à plus de 1 an à l'origine	9 529 864	1 491 159	5 097 994	2 940 711
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	19 919 536	1 143 910		18 775 625
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 151 763	7 151 763		
Dettes fiscales et sociales	3 071 515	3 071 515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 679	14 679		
Autres dettes (**)	403 593	403 593		
Produits constatés d'avance	1 500	1 500		
Total	40 137 648	13 323 318	5 097 994	21 716 337
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	362 223			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 461 535			
(**) Dont envers les associés	19 639 195			

** Compte courant avec la société filiale Codymo (18 495 K€) :
Le règlement des dettes interviendra dans le temps au rythme des possibilités qui seront offertes par l'autofinancement de Tignieudis, ou bien par l'effet d'une restructuration future éventuelle. De ce fait, la dette a été classée à plus de 5 ans.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 930 421	6 930 421	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	6 930 421	6 930 421	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau à payer	22 927
Electricité, gaz à payer	160 910
Taxe poisson à payer	4 615
Achats marchandises à payer	307 566
Sous traitance à payer	26 399
Entretien réparation à payer	6 318
Location matériel à payer	110
Charges locatives à payer	1 380
Maintenance a payer	34 812
Assurances a payer	3 882
Assurances véhicules loc. à payer	2 775
Frais d etude a payer	2 580
Honoraires a payer	42 588
Publicite Id a payer	504
Prospectus a payer	2 646
Publicite galec a payer	27 036
Cotisations a payer	89 081
Droits d auteur a payer	4 932
Intérêts courus sur emprunt	337
Intérêts courus à payer	25 865
Intérêts comptes courants à payer	513 047
Dettes prov conges payes	637 821
Dettes prov complem	140 000
Dettes prov 13e mois	46 823
Dette prov. partic. salar	404 809
Participation non réclamée	16 344
Interessement salariés	545 500
Intéressement non réclamé	379
Forfait social à payer	80 962
Organic à payer	132 339
Tascom à payer	187 341
Charges soc s/conges payes	178 143
Charges soc s/13 mois	52 180
Autres taxes a payer	3 147
Taxe cet a payer	77 495
Taxe fonciere a payer	77 748
Taxe vehicule ste a payer	1 176
Taxe apprentissage a payer	7 452
Part const a payer	37 266
Taxe s/publicite	6 349
Total	3 913 584

Autres informations

Notes sur le bilan

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 76 407 euros et se repartissent comme suit :
- Fournisseurs : 76 407 euros.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	7 250		
Ss traitance d avance	1 170		
Ss traitance informatique d avance	1 830		
Blanchisserie d avance	3 092		
Analyse d avance	690		
Loyer d avance	18 071		
Location matériel d avance	5 949		
Charges locatives d avance	21 684		
Loyers véhicules loc. d avance	5 749		
Maintenance d avance	60 211		
Assurance d avance	33 150		
Documentation avance	1 230		
Honoraires d avance	4 545		
Publicité d avance	8 796		
Affranchissement d avance	1 485		
Telephone d avance	559		
Cotisations d avance	17 614		
Médecine du travail d avance	27 369		
Licences d avance	6 375		
Droits d auteurs d avance	4 223		
Total	231 042		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates avance	1 500		
Total	1 500		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 513 047 euros
Montant compris dans les produits financiers : 6 010 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 458	
Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		62 545
Autres produits exceptionnels		45 400
Produits des cessions d'éléments d'actif		15 000
Produits et charges sur exercices antérieurs	12 250	13 927
TOTAL	16 708	136 872

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 108 049
+ Impôts sur les bénéfices	765 713
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 873 762
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 873 762

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	3 703 907	871 327	2 832 580
+ Résultat exceptionnel	120 164	33 379	86 785
- Participations des salariés	950 309	138 993	811 316
Résultat comptable	2 873 762	765 713	2 108 049
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 122 651 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	490 604
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	490 604
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	122 651
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2021, la société SAS TIGNIEUDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CH2P Holding.

- Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
 - que les économies liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 244 personnes dont 9 apprentis et 24 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	216	
Ouvriers	2	
Total	244	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Somme non mentionnée car elle ferait état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CH2P Holding

Forme : SAS
SIREN : 89010813700013

Au capital de : 12 008 800 euros

Adresse du siège social :
Rue des Ardennes
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	29 772 649
Avals et cautions	29 772 649
Engagements en matière de pensions	302 786
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	30 075 435
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 302 786 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020 Données def.

La méthode retenue par la société depuis l'exercice clos le 31/07/2022 est la méthode « ANC 2021».

TIGNIEUDIS
SAS au capital de 40 000 €uros

Rue des Ardennes
38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

501 292 049 RCS VIENNE

SAS TIGNIEUDIS

Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2025

Ce document contient 29 pages

Membre de 



Orial
Siège social
12 et 15 quai du Commerce
CP 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. +33 (0)4 78 43 45 55

Orial
167 rue Charles Germain
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. +33 (0)4 74 68 37 43

Orial Paris
11 bis passage Doisy
75017 Paris
Tél. +33 (0)1 79 97 80 40

Orial Provence
18 route d'Orange
84600 Valréas
Tél. +33 (0)4 90 35 05 97

www.orial.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2025

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TIGNIEUDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de réglementation.



IV- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 9 juillet 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

M. BRION

Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	16 494	16 494		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	666 779		666 779	666 779
Constructions	6 775 616	1 261 424	5 514 192	5 944 670
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 547 194	2 500 888	2 046 306	2 212 121
Autres immobilisations corporelles	683 217	555 865	127 352	119 094
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	32 144 883		32 144 883	32 144 883
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 524 156		1 524 156	1 523 408
Prêts	2 292		2 292	2 375
Autres immobilisations financières	38 723		38 723	37 368
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	46 399 354	4 334 672	42 064 682	42 650 698
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	66 935		66 935	72 516
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 384 497		6 384 497	6 431 203
Avances et acomptes versés sur commandes	19 500		19 500	18 045
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	603 801	5 250	598 551	290 242
Autres créances	2 644 143		2 644 143	3 048 105
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 985 711		5 985 711	4 520 633
Charges constatées d'avance (3)	231 042		231 042	198 709
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 935 629	5 250	15 930 379	14 579 454
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	62 334 983	4 339 922	57 995 061	57 230 152
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 875	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/01/2025	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	15 424 595	15 112 552
Report à nouveau	105 147	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 108 049	962 043
Subventions d'investissement		105 147
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 681 791	16 223 741
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	175 622	175 622
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	175 622	175 622
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 575 064	10 818 693
Emprunts et dettes financières diverses (3)	19 919 536	18 994 959
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 151 763	8 084 068
Dettes fiscales et sociales	3 071 515	2 463 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 679	92 952
Autres dettes	403 593	375 039
Produits constatés d'avance	1 500	1 500
TOTAL DETTES	40 137 648	40 830 789
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	57 995 061	57 230 152
(1) Dont à plus d'un an (a)	26 814 331	27 518 661
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 323 318	13 312 128
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	45 199	189 409
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/01/2025	31/01/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	88 982 061	55 570 629
Production vendue (biens)	3 518 719	3 790 035
Production vendue (services)	3 618 212	1 443 744
Chiffre d'affaires net	96 118 991	60 804 408
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	51 061	26 834
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	153 942	146 187
Autres produits	159 133	46 392
Total I	96 483 127	61 023 820
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	69 438 555	46 502 336
Variations de stock	46 706	911 309
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 948 515	1 639 410
Variations de stock	5 581	9 600
Autres achats et charges externes (a)	7 255 413	4 156 007
Impôts, taxes et versements assimilés	1 426 593	811 073
Salaires et traitements	7 759 421	3 738 129
Charges sociales	2 181 091	1 106 681
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 115 179	502 059
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 250	4 730
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	47 404	14 771
Total II	92 229 708	59 396 106
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 253 419	1 627 714
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	13 846	873
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	814	87
Autres intérêts et produits assimilés (3)	104 457	49 440
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	119 117	50 400
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	668 630	327 740
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	668 630	327 740
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-549 512	-277 340
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 703 907	1 350 375



Compte de résultat (suite)

	31/01/2025	31/01/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	121 872	77 102
Sur opérations en capital	15 000	8 317
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		14 450
Total produits exceptionnels (VII)	136 872	99 869
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	16 708	76 364
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	16 708	76 364
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	120 164	23 505
Participation des salariés aux résultats (IX)	950 309	343 252
Impôts sur les bénéfices (X)	765 713	68 585
Total des produits (I+III+V+VII)	96 739 116	61 174 089
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 631 067	60 212 047
BENEFICE OU PERTE	2 108 049	962 043
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	6 010	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	513 047	261 660



Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS TIGNIEUDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 57 995 061 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 108 049 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 7 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

1°) L'exercice social précédent a une durée exceptionnelle de six mois en raison d'un changement de date de clôture (soit du 01/08/2023 au 31/01/2024).

2°) Changement de réglementation

Le règlement ANC N° 2024-02, relatif au traitement comptable des certificats d'économie d'énergie (CEE), est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24 décembre 2024. Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière rétrospective à toutes les incitations financières reçues en échange de la cession des dossiers permettant d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les incitations financières reçues sont donc comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation à la date de l'opération. Celles comptabilisées au bilan à l'ouverture de l'exercice 2024, en tant que subvention, ont été reclassées en « Report à nouveau » sans impacter le résultat de l'exercice.

Données en Euros 31/01/2025 publiées / 31/01/2024 nouvelles règles / 31/01/2024 publiées

Subvention d'investissement	0 €	0 €	105 147 €
Report à nouveau	105 147 €	105 147 €	0 €



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 494			16 494
Immobilisations incorporelles	16 494			16 494
- Terrains	666 779			666 779
- Constructions sur sol propre	3 258 157			3 258 157
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 517 459			3 517 459
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 104 899	442 295		4 547 194
- Installations générales, agencements aménagements divers	125 252			125 252
- Matériel de transport	154 014	67 013	6 436	214 591
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	325 537	17 836		343 374
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 152 098	527 145	6 436	12 672 807
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	32 144 883			32 144 883
- Autres titres immobilisés	1 523 408	747		1 524 156
- Prêts et autres immobilisations financières	39 743	2 854	1 583	41 014
Immobilisations financières	33 708 034	3 601	1 583	33 710 053
ACTIF IMMOBILISE	45 876 626	530 746	8 019	46 399 354



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL NORD ISERE VOYAGES 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU	7 000	251 417	100,00	62 333
SAS CODYMO 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU	189 754	25 886 618	91,94	2 160 579
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 494			16 494
Immobilisations incorporelles	16 494			16 494
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	380 706	164 524		545 230
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	450 240	265 954		716 194
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 892 778	608 110		2 500 888
- Installations générales, agencements aménagement divers	66 917	11 671		78 588
- Matériel de transport	111 434	46 044	6 436	151 042
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	307 358	18 877		326 235
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 209 434	1 115 179	6 436	4 318 177
ACTIF IMMOBILISE	3 225 928	1 115 179	6 436	4 334 672



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 520 001 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 292	1 875	417
Autres	38 723		38 723
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	603 801	603 801	
Autres	2 644 143	2 644 143	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	231 042	231 042	
Total	3 520 001	3 480 861	39 140
Prêts accordés en cours d'exercice	1 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 583		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	312 257
Frs ristournes a recevoir	39 333
Prestations socara	169 285
Ristournes socara à recevoir	243 735
Avoirs à recevoir	99 808
Etat produits a recevoir	918
Divers pdts a recevoir	1 500
Remb assurances à recevoir	1 941
Remboursement formations a obtenir	9 600
Intérêts courus à recevoir	45 239
Total	923 616



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	175 622				175 622
Total	175 622				175 622
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige remises Galec 2013-2015 : 175 622 €



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 40 137 648 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	45 199	45 199		
- à plus de 1 an à l'origine	9 529 864	1 491 159	5 097 994	2 940 711
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	19 919 536	1 143 910		18 775 625
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 151 763	7 151 763		
Dettes fiscales et sociales	3 071 515	3 071 515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 679	14 679		
Autres dettes (**)	403 593	403 593		
Produits constatés d'avance	1 500	1 500		
Total	40 137 648	13 323 318	5 097 994	21 716 337
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	362 223			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 461 535			
(**) Dont envers les associés	19 639 195			

** Compte courant avec la société filiale Codymo (18 495 K€) :

Le règlement des dettes interviendra dans le temps au rythme des possibilités qui seront offertes par l'autofinancement de Tignieudis, ou bien par l'effet d'une restructuration future éventuelle. De ce fait, la dette a été classée à plus de 5 ans.



Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 930 421	6 930 421	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	6 930 421	6 930 421	



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau à payer	22 927
Electricité, gaz à payer	160 910
Taxe poisson à payer	4 615
Achats marchandises à payer	307 566
Sous traitance à payer	26 399
Entretien réparation à payer	6 318
Location matériel à payer	110
Charges locatives à payer	1 380
Maintenance a payer	34 812
Assurances a payer	3 882
Assurances véhicules loc. à payer	2 775
Frais d etude a payer	2 580
Honoraires a payer	42 588
Publicite ld a payer	504
Prospectus a payer	2 646
Publicite galec a payer	27 036
Cotisations a payer	89 081
Droits d auteur a payer	4 932
Intérêts courus sur emprunt	337
Intérêts courus à payer	25 865
Intérêts comptes courants à payer	513 047
Dettes prov conges payes	637 821
Dettes prov complem	140 000
Dettes prov 13e mois	46 823
Dette prov. partic. salar	404 809
Participation non réclamée	16 344
Interessement salariés	545 500
Intéressement non réclamé	379
Forfait social à payer	80 962
Organic à payer	132 339
Tascom à payer	187 341
Charges soc s/conges payes	178 143
Charges soc s/13 mois	52 180
Autres taxes a payer	3 147
Taxe cet a payer	77 495
Taxe fonciere a payer	77 748
Taxe vehicule ste a payer	1 176
Taxe apprentissage a payer	7 452
Part const a payer	37 266
Taxe s/publicite	6 349
Total	3 913 584

Autres informations



Notes sur le bilan

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 76 407 euros et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 76 407 euros.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	7 250		
Ss traitance d avance	1 170		
Ss traitance informatique d avance	1 830		
Blanchisserie d avance	3 092		
Analyse d avance	690		
Loyer d avance	18 071		
Location matériel d avance	5 949		
Charges locatives d avance	21 684		
Loyers véhicules loc. d avance	5 749		
Maintenance d avance	60 211		
Assurance d avance	33 150		
Documentation avance	1 230		
Honoraires d avance	4 545		
Publicité d avance	8 796		
Affranchissement d avance	1 485		
Telephone d avance	559		
Cotisations d avance	17 614		
Médecine du travail d avance	27 369		
Licences d avance	6 375		
Droits d auteurs d avance	4 223		
Total	231 042		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates avance	1 500		
Total	1 500		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 513 047 euros

Montant compris dans les produits financiers : 6 010 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 458	
Dépôts et pénalités perçus sur achats et sur ventes		62 545
Autres produits exceptionnels		45 400
Produits des cessions d'éléments d'actif		15 000
Produits et charges sur exercices antérieurs	12 250	13 927
TOTAL	16 708	136 872

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 108 049
+ Impôts sur les bénéfices	765 713
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 873 762
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 873 762



Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	3 703 907	871 327	2 832 580
+ Résultat exceptionnel	120 164	33 379	86 785
- Participations des salariés	950 309	138 993	811 316
Résultat comptable	2 873 762	765 713	2 108 049
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 122 651 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	490 604
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	490 604
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	122 651
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2021, la société SAS TIGNIEUDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CH2P Holding.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 244 personnes dont 9 apprentis et 24 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	216	
Ouvriers	2	
Total	244	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Somme non mentionnée car elle ferait état de salaires individualisés.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CH2P Holding

Forme : SAS

SIREN : 89010813700013

Au capital de : 12 008 800 euros

Adresse du siège social :

Rue des Ardennes

38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	29 772 649
Avals et cautions	29 772 649
Engagements en matière de pensions	302 786
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	30 075 435
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 302 786 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020 Données def.

La méthode retenue par la société depuis l'exercice clos le 31/07/2022 est la méthode « ANC 2021 ».





RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.01.2025

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II du présent rapport.

Le tableau n° I présente les avances et prêts.

Le tableau n° II présente les autres conventions.

Le tableau n° III présente les personnes concernées par ces conventions : Président, Gérant, Administrateur, Directeur Général, Représentant permanent d'une personne morale administrateur...

Fait à Lyon, le 9 juillet 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes


M. BRION

Fondé de Pouvoirs



TABLEAU I
AVANCES ET PRETS

Avances ou prêts		Montant au 31.01.2025 en €uros	Conditions	Date d'autorisation préalable	Produits (charges) comptabilisés en €uros
Consentis par	Reçus par				
<u>Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale</u>					
			Néant.		



TABLEAU II

CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Date d'autorisation préalable	Montants produits (charges) en Euros
<u>Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale</u>			
	Néant.		- - -



TABLEAU III

PERSONNES CONCERNEES

	Christophe PILON	Christelle PILON	Alain LANDAIS	Philippe BIZIEUX	Jérôme ECHEVERRIA	Sébastien PAINGRIS
CH2P Holding	Président et représentant de Socara	DG	Adm.	Représentant de Chalondis	Représentant de Vaulx D°	Représentant de Neudis
Tignieudis	Président et représentant de Socara	DG	Adm.	Représentant de Chalondis	Représentant de Vaulx D°	Représentant de Neudis
Codymo	Président et représentant de Socara	DG	Adm.	Représentant de Chalondis	Représentant de Vaulx D°	Représentant de Neudis
Nord Isère Voyages	Gérant					
GM Immobilier	Gérant					
XL Immobilier	Gérant					
Echirolles Distribution	Représentant de Tignieudis et Président de Socara					



TABLEAU III

PERSONNES CONCERNEES

	Daniel BOSSUS	Bernard BOUVIER	Christopher PAPILLON	Henri TRARIEUX	Christophe LEUREUX	Hervé ROSENBLATT
CH2P Holding	Représentant de Bourg D°	Représentant de Gaillot D°	Représentant de St Chamond D°	Représentant de Roadis	Représentant de Viennedis	Représentant de Dromedis
Tignieudis	Représentant de Bourg D°	Représentant de Gaillot D°	Représentant de St Chamond D°	Représentant de Roadis	Représentant de Viennedis	Représentant de Dromedis
Codymo	Représentant de Bourg D°	Représentant de Gaillot D°	Représentant de St Chamond D°	Représentant de Roadis	Représentant de Viennedis	Représentant de Dromedis
Nord Isère Voyages						
GM Immobilier						
XL Immobilier						
Echirolles Distribution						